

(1)

( N° 184. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 16 JUIN 1897.

---

Projet de loi relatif au rachat des concessions des chemins de fer d'Anvers à Gand, de Gand à Eccloo et à la reprise de l'exploitation de la ligne d'Eccloo à Bruges (1).

---

### AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

---

Bruxelles, le 16 juin 1897.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir porter à la connaissance de la Législature que je propose l'amendement suivant au projet de loi indiqué ci-dessus :

ARTICLE PREMIER. — Supprimer le 3<sup>o</sup> de cet article.

*Le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes,  
J. VANDENPEEREBOOM.*

---

(1) Projet de loi, n° 161.  
Rapport, n° 182.